

Fiche espèce N° 30

Alouette calandrelle

Calandrella brachydactyla

Code Natura 2000 : A 243

Statut et protection

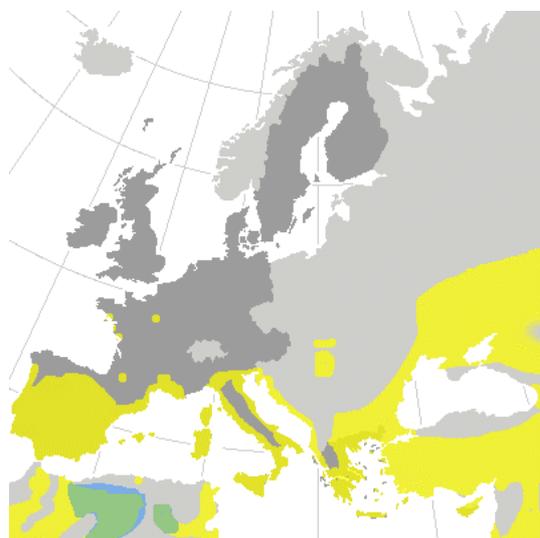
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : vulnérable
Liste rouge nationale : à surveiller
Liste rouge LR : à surveiller

Description de l'espèce

Alouette de petite taille (14 cm) au plumage variable assez pâle avec seulement une petite tache foncée aux côtés de la poitrine. Large sourcil blanc sale. Bec pointu très pâle. Vol chanté onduleux habituellement circulaire. Chant caractéristique : courtes phrases de sons gazouillés avec une accélération finale en crécelle.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Ecologie

- Habitat : Friches, pelouses, dunes, et sansouires bien drainées et recouvertes d'une végétation dense à faible recouvrement.
- Alimentation : insectes capturés au sol ou sur la végétation en été, et graines et végétaux verts en hiver.
- Reproduction : niche dans une dépression au sol à l'abri d'une touffe d'herbe. **[mai-juillet]**
- Migration : gagne ces quartiers d'hiver d'Afrique du Nord début octobre pour revenir dès la mi-avril

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean	La Palme
Nicheur strict	? / 34	14 - 48 / 14

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce niche principalement en Corse et sur le pourtour méditerranéen et ces populations mal connues semblent en lente régression. La région LR accueille sur certains sites quelques dizaines de couples. Ces effectifs semblent en léger déclin et l'espèce est en voie d'extinction dans l'Hérault.

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

Bien que les populations ne soient pas suivies très précisément dans le temps, il ne semble pas qu'il y ait eu d'abandon de site ou d'apparition de nouveaux sites de nidification depuis 1999. Le nombre restreint de couples inventoriés précisément en 2004 comparé au linéaire de milieux dunaires du site semble tout de même indiquer la fragilité de cette population.

❖ Caractéristique de l'habitat

Elle niche dans les sansouires "sèches" arrière dunaire et les dunes fixées au niveau des salins de Gruissan et de ceux de Port-la-Nouvelle. L'état de dégradation de ces habitats naturels dû au piétinement ou au passage de véhicules à moteur peut nuire à la reproduction de l'espèce. **[Cartes 16.1 à 16.4]**

❖ Menaces

- Le dérangement des reproducteurs et de leur nichée en période estivale;
- La disparition des "patch" de sansouire et d'herbe sur le lido.

❖ Mesures de gestion

- Canaliser l'accès à la plage par la création d'un cheminement fixe;
- Interdire temporairement l'accès des plages aux véhicules à moteur de mi-mai à mi-juillet;
- Mettre en protection temporaire des zones les plus favorables (filets de protection, signalétique).

❖ Interaction avec d'autres espèces

Cette gestion sera favorable à d'autres espèces utilisant aussi ces milieux littoraux : Gravelot à collier interrompu, Cochevis huppé et Sterne naine.